



Association Pour l'Achat
dans les Services Publics

LE NOUVEAU CCAG TRAVAUX ET LEUR MISE EN OEUVRE

SEMINAIRE

Public : Acheteurs Publics ayant à gérer des marchés de travaux

Objectifs

- ✓ Analyser l'ancien et le nouveau CCAG Travaux
- ✓ Connaître le cadre réglementaire des CCAG Travaux
- ✓ Appréhender les différentes phases du suivi de l'exécution, à la réception des travaux
- ✓ Appréhender les règles juridiques

Méthodologie : exposés, exemples pratiques, questions-réponses

Programme

LUNDI 10 MAI 2010

I - LA PLACE DU NOUVEAU CCAG DANS LES MARCHES DE TRAVAUX

- *Identification des nouvelles dispositions contractuelles*

II – LES OBLIGATIONS DES COCONTRACTANTS EN MATIERE D'EXECUTION DES MARCHES DE TRAVAUX

- *Obligations des parties*
- *Sous-traitance*
- *Exigences en matière de développement durable*
- *Les avenants*
- *Les ordres de services*
- *Les différentes formes de réception des travaux et leurs effets*
- *Les garanties*

III – LES OBLIGATIONS FINANCIERES DES MARCHES DE TRAVAUX

MARDI 11 MAI 2010

IV – LES DISPOSITIONS RELATIVES AU REGLEMENT DES LITIGES

V – ACTUALITE JURISPRUDENTIELLE DU CONTENTIEUX DE L'EXECUTION DES MARCHES DE TRAVAUX

VI – QUELLE COHERENCE ENTRE LES JURISPRUDENCES RECENTES ET LE NOUVEAU CCAG ?

VII – EXERCICES PRATIQUES SUR LE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS D'ENTREPRISES (article 50)

Intervenants

**Jean Pierre GOHON et
Charles PAREYDT**
Avocats à la Cour

Lieu, dates, horaires

Paris

Lundi 10 mai 2010

Mardi 11 mai 2010

Accueil 8 h 30

Début du séminaire 9 h 00

Fin du séminaire 17 h 00

TARIF 2 journées

Adhérent 600 € TTC
Non Adhérent 720 € TTC

comprenant l'inscription, la documentation, 2 déjeuners et l'adhésion à l'APASP (*pour les non adhérents*)

Dispense de TVA

Nombre de participants :

Limité à 18 inscriptions

APASP

103, rue Lafayette
75481 Paris cedex 10
Tél . 01 42 80 93 93
Fax. 01 42 80 17 67

SIRET 784 180 853 00029
APE 9499 Z
Association loi 1901

Organisme de formation
n° 11 75 44270 75 auprès du préfet
de région Ile de France



SÉMINAIRE

LE NOUVEAU CCAG TRAVAUX ET LEUR MISE EN OEUVRE

lundi 10 mai et mardi 11 mai 2010

APASP
103, rue La Fayette
(entrée A sous le porche – 6^{ème} étage)
75010 PARIS

BULLETIN D'INSCRIPTION valant bon de commande

à retourner à l'APASP - 103, rue Lafayette – 75481 PARIS CEDEX 10
Tél 01 42 80 93 93 - Fax 01 42 80 17 67 – email : apasp@apasp.com

M Mme Melle NOM..... PRENOM.....
 N° D'ADHÉRENT.....
 FONCTION.....
 ADMINISTRATION.....
 ADRESSE.....

 CODE POSTAL:..... VILLE :.....
 TEL*..... FAX*..... Email*.....
 TEL * en métropole (pour les participants des DOM) :

* renseignements indispensables

Souhaite participer au Séminaire des 10 et 11 mai 2010

dont le montant des frais de participation a été fixé à :

Tarif

- ↳ 600 € pour les adhérents de l'APASP (**)
- ↳ 720 € pour les non-adhérents de l'APASP (***)

et demande de lui adresser une facture en.....exemplaire(s).

ADRESSE DE FACTURATION.....
.....

Vous prie de trouver ci-joint son règlement par.....

Pour tout paiement par lettre de change ou billet à ordre, les frais bancaires (+ 15 €) seront imputés à l'Etablissement payeur

Date - Signature et cachet obligatoires

(**) couvrant les frais d'inscription, le déjeuner et les pauses "café" - non inclus les frais de déplacement et d'hébergement

(***) couvrant les frais d'inscription, le déjeuner et les pauses "café" - "avantages adhérents APASP" inclus jusqu'au 31/12/2010 - non inclus les frais de déplacement et d'hébergement

Pour toute annulation 8 jours avant la manifestation (courrier ou fax), 50 % des frais d'inscription resteront dus.
 Pour toute annulation non confirmée par écrit 48 h avant le début du Séminaire, les frais d'inscription resteront dus dans leur totalité
 Une confirmation d'inscription vous sera adressée 1 semaine au plus tard avant la date prévue de la formation
 L'APASP se réserve le droit de reporter le séminaire si le nombre des participants s'avère insuffisant et en cas de circonstances indépendantes de sa volonté.